

Nous sommes tombés d'accord sur l'importance du maintien des prix pétroliers intérieurs au niveau de ceux du marché mondial ou de leur relèvement jusqu'à ce niveau dès que possible.

Nous chercherons à réduire puis à éliminer les mesures administratives et à éviter de nouvelles subventions susceptibles de provoquer une pression à la hausse résultant d'un prix trop bas du pétrole au plan intérieur.

Nos pays n'achèteront pas de pétrole pour les stocks publics à des moments où ces achats exerceraient une pression excessive sur les prix, nous nous concentrerons sur les décisions à prendre à cette fin.

3. Nous prenons pour nos pays l'engagement d'augmenter, dans toute la mesure du possible, l'utilisation, la production et le commerce du charbon, sans détérioration de l'environnement. Nous nous efforcerons de substituer le charbon au pétrole dans l'industrie et pour la production d'électricité, d'encourager l'amélioration des transports de charbon, de garder une attitude positive envers les investissements charbonniers, de nous engager à ne pas interrompre les échanges de charbon dans le cadre d'un contrat à long terme à moins qu'une situation d'urgence sur le plan national ne l'exige, et de maintenir, par des mesures qui n'entravent pas les importations de charbon, la production nationale au niveau requis par les politiques suivies en matière énergétique, régionale et sociale.

Il nous faut développer d'autres sources d'énergie et plus particulièrement celles grâce auxquelles il sera plus facile d'empêcher l'accroissement de la pollution, s'agissant notamment de l'augmentation de la teneur atmosphérique en gaz carbonique et oxyde de soufre.

Sans l'augmentation de la capacité de production électronucléaire au cours des décennies à venir, il sera difficile d'assurer la croissance économique et un plus haut niveau d'emploi.

Ceci doit être fait dans des conditions qui garantissent la sécurité de nos populations. Nous coopérerons à cette fin. L'Agence internationale de l'énergie atomique peut jouer un rôle clef à cet égard.

Nous renouvelons l'accord intervenu au sommet de Bonn en ce qui concerne un approvisionnement sûr en combustible nucléaire et la nécessité de réduire au minimum le risque de prolifération nucléaire.

De nouvelles technologies dans le domaine de l'énergie constituent l'élément fondamental pour mettre le monde durablement à l'abri de crises de combustible. D'importants moyens financiers, tant publics que privés, seront nécessaires pour la mise au point et l'application commerciale de ces technologies. Nous veillerons à ce que ces moyens soient dégagés.

Un groupe international sur la technologie énergétique lié à l'O.C.D.E., l'A.I.E. et à d'autres organisations internationales appropriées, sera créé pour passer en revue les mesures prises ou prévues sur le plan intérieur par chacun de nos pays, et pour faire rapport sur la nécessité et l'ampleur possible d'une collaboration internationale, y compris le financement.